RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SCI 2B2P
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 rue Anatole France, 79400 Saint-Maixent-l'École
SIREN : 928 585 553

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS
Transfert du siège social

Le 1 octobre 2026,

Les associés de la société 2B2P, à savoir :
Madame Emmanuelle Bréavoine, titulaire de 50 parts sociales, numérotées de 1 à 50 ;
Monsieur Antoine Brémaud, titulaire de 50 parts sociales, numérotées de 51 à 100 ;
détenant ensemble la totalité des 100 parts sociales composant le capital social, se sont réunis en assemblée générale.

Les deux associés étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.
Après en avoir délibéré, les associés prennent à l'unanimité la décision suivante :
UNIQUE RÉSOLUTION – TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Les associés décident de transférer le siège social de la société, actuellement fixé :
47 rue Anatole France, 79400 Saint-Maixent-l'École
à l'adresse suivante :
66 rue de l'Hommeraie, 79400 Azay Le Brûlé
à compter du 1er octobre 2026.

En conséquence, l'article 4 des statuts est désormais rédigé comme suit :
ARTICLE 4 – SIÈGE
Le siège social est fixé à :
66 rue de l'Hommeraie, 79400 Azay Le Brûlé.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune ou du département sur simple décision de la gérance, et partout ailleurs, en vertu d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés.
Toutes les autres dispositions des statuts demeurent inchangées.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Azay Le Brûlé, le 1 octobre 2026.

Les associés

Emmanuelle Bréavoine
Associée
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

lu et approuvé

Antoine Brémaud
Associé
Signature précédée de la mention « Lu et appro

